

Plateforme « oDYSSée ».

Décrétés grande cause régionale en 2017, les troubles « DYS » concernent environ 4% de la population, avec bien souvent un impact dans le champ des **décrochages scolaires**. Des experts mentionnent, en effet, que la moitié des jeunes « décrocheurs » seraient concernés par un ou plusieurs troubles des apprentissages.

Nous constatons, d'ailleurs, au sein même de notre établissement, une augmentation des personnes présentant un ou plusieurs troubles « DYS ».

Témoins de cette évolution, des notifications d'orientation stipulant des troubles « DYS » comme « déficience principale » nous sont maintenant transmises par les MDPH.

La politique souhaitée par notre direction inter-régionale a pour objectif de prendre en compte ces besoins et d'apporter des réponses adaptées à ce nouveau profil de bénéficiaires.

C'est pourquoi, le **CRP « Georges GUYNEMER »** a souhaité s'engager résolument dans l'accompagnement des décrocheurs scolaires et des personnes (multi) DYS en développant une prise en charge « **innovante** ». Dans cette perspective, un travail collaboratif a été mené par l'équipe pluridisciplinaire du CRP, sous le couvert de l'expertise d'un médecin de rééducation fonctionnelle, spécialisé en neurologie.

De cette collaboration fructueuse, s'est profilé « **La Plateforme oDYSSée** », **spécialisée dans l'orientation et l'accueil d'un public porteur de troubles des apprentissages**.

Notre **PLATEFORME « oDYSSée »** se veut, en effet, modulable et ajustable au plus près des besoins des bénéficiaires « DYS ». Via ce dispositif, nos équipes s'engagent dans une **démarche de conseil auprès des MDPH**, dans l'évaluation des répercussions des troubles DYS et dans l'aide à l'orientation socioprofessionnelle de ces personnes.

Pour cela, nous déployons :

- Une **PREORIENTATION**, offrant un accompagnement adapté à un public porteur de troubles DYS, pour définir un projet professionnel.
Une période de **six semaines**, scindée en trois phases, va permettre aux bénéficiaires d'être positionnés en vue d'établir un bilan personnel et professionnel, d'explorer des pistes d'orientation et de valider un projet de formation, qui sera ensuite transmis à la MDPH.
- Des **VISITES D'IMMERSION, sur 5 jours**, pour vérifier l'adéquation du projet professionnel et des répercussions des troubles DYS. Ce parcours comporte des entretiens pluridisciplinaires, des bilans paramédicaux (si besoin), une découverte des sections du CRP, des positionnements pour évaluer des capacités d'apprentissage et des échanges avec les stagiaires en formation. Dans la même logique, un bilan est rédigé et transmis à la MDPH prescripteur.
- Une **PREPARATOIRE (préformation) DE 6 MOIS ET DES FORMATIONS ADAPTEES** (de 10 à 21 mois). L'accueil des usagers est prévu avec des enseignements à temps pleins ou à temps partiel. Un Projet d'Accompagnement Personnalisé permet de définir les accompagnements spécifiques à même de garantir une bonne continuité de parcours pour un public présentant des troubles « DYS » (neurofeedback, remédiation cognitive, thérapies cognitivo-comportementales, équithérapie, méditation de pleine conscience, expression orale, des activités physiques adaptées). Selon le profil des bénéficiaires multi DYS, il sera mis à disposition du matériel permettant des adaptations techniques et pédagogiques : ordinateur portable, tablette, stylo scanner lecteur, time timer, etc.

